

Fournitures scolaires pour les écoles - Marché annuel pour l'année 2000 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assumer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises. Les marchés à passer seront à bons de commande.

Dans ce cadre, il convient donc de lancer la procédure d'appel d'offres pour l'opération suivante :

- fournitures scolaires pour les écoles : de l'ordre de 1 300 000 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations, y compris les prestations supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce dossier.

Récépissé préfectoral du 24 janvier 2000.